

L'édito

L'été se termine, laissant derrière lui non pas le souvenir d'une grosse canicule mais peut-être celui du passage du Tour de France dans notre petite commune. Et voici déjà le moment de la rentrée ; moment sacré où nos chérubins retrouvent le chemin de l'école, mais aussi où les activités reprennent leur rythme de croisière.

Ainsi je vous souhaite à toutes et tous une bonne rentrée.

Christian Carboni

L'été n'est pas une saison propice pour faire avancer les dossiers. Les travaux des champs, mais également la paralysie bureaucratique française due aux congés, n'aident pas à mener à bien les différents projets.

Quelques petits travaux ont cependant été lancés mais pas finalisés, comme le remplacement des poubelles ou de certains panneaux de signalisation, l'installation d'un transformateur sur la RD3 (côté Auve), ou bien encore la réfection des peintures de signalisation horizontale en début d'été. Tous ces travaux vont être achevés prochainement.

Vous allez également voir fleurir 2 ou 3 blocs rocheux aux abords de la RD3 afin de protéger nos trottoirs (détériorés par des demi-tours sauvages de poids-lourds).

Une étude de radar pédagogique sur cet axe est aussi en cours de finalisation.

Le 11 juillet fût une journée animée pour notre village, surtout sur la RD3, qui a été pour quelques heures la propriété du Tour de France.

Le passage de la caravane fût très prisé, tant par les petits que les plus grands.



Secrétariat de mairie :

Ouverture au public le mardi de 17h à 18h45.

Bibliothèque :

Le mardi de 17h à 18h30.

Le samedi (1fois/mois) de 11h30 à 12h.

Déchetterie :

Le samedi de 15h30 à 17h

Permis ou pas permis...

Selon l'importance des travaux, vous devez déposer une demande de permis de construire ou une déclaration préalable.

Aussi n'hésitez pas à vous rendre en mairie, où la secrétaire saura vous conseiller (notamment sur certains travaux peut-être subventionnés).

La réforme des rythmes scolaires et les lieux d'accueil périscolaire

La réforme des rythmes scolaires est un sujet d'actualité qui a alimenté les discussions dans les médias, et probablement dans vos foyers. Pour mémo, les deux objectifs principaux de cette réforme sont liés au bien être de l'enfant (*organisation pédagogique et mise en place d'activités*) et sont fixés par un cadre réglementaire incluant notamment le retour à la semaine de 4 jours ½ (*dont le mercredi matin*), la mise en place d'Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) organisées par l'école et la mise en œuvre d'un Temps d'Accueil Périscolaire (TAP) dans la semaine, après l'école. Notre commune, membre du groupement scolaire des « Trois sources », applique à cette rentrée la réforme des rythmes scolaires dans le respect des textes réglementaires. En complément de la modification des horaires de bus, l'organisation de l'accueil périscolaire, assuré par Familles Rurales, a dû être modifiée dès cette rentrée pour répondre à ces nouveaux besoins en Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) qui s'ajoutent aux besoins d'accueil du matin et de l'après-midi. Aussi, un 4^{ème} lieu d'accueil périscolaire ouvre ses portes en septembre à SAINT REMY sur le site de l'école, en complément des sites existants (LA CHEPPE, TILLOY ET BELLAY, SOMME SUIPPE). L'ouverture de ce site, associée à l'augmentation des temps d'accueil impliquerait mécaniquement la création d'un déficit si la fréquentation des enfants est insuffisante. A l'heure où les finances, personnelles et publiques, sont plus que jamais un bien précieux, l'équilibre budgétaire de ces lieux, financés par les familles et par les communes est bien entendu un objectif de gestion des élus et la fermeture d'un site qui serait trop déficitaire a d'ores et déjà été envisagée, décision qui pourrait être prise dans le premier trimestre de l'année scolaire.

Ch.T